CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE EGLETONS (contact@mairie-egletons.fr)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.A.U.R. (sud-ouest.analyses@saur.com)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.A.U.R. (gael.eymer@saur.com)

MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.A.U.R. (frederic.matray@saur.fr)

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation Départementa de la Corrèze

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : EGLETONS ADDUCTION COMMUNALE

Prélèvement	**00118386**	**Commune**	**SOUDEILLES**
Unité de gestion	0129 EGLETONS ADDUCTION COMMUNALE	**Prélevé le :**	**mardi 09 août 2022 à 10h00**
Installation	CAP 001783 PONT VALEIX	**par :**	FRANCK MASSIP (LDA)
Point de surveillance	0000002157 NOUVELLE PRISE D'EAU	**Type visite :**	RS
Localisation exact	PONT VALEIX	**Type d'eau :**	Eau brute superficielle

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	15,7 °C	<= 25		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19. TULLE 1901

Type de l'analyse : CYA Code SISE de l'analyse : 00124697 Référence laboratoire : 804-28960-51376

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PHYTOPLANCTONS				
Cellules de cyanobactéries	0 n(cellules)/ml			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00118386)

Absence de cyanobactérie dans l'eau brute lors du prélèvement. Le cont rôle mensuel est toutefois maintenu.

TULLE le 16 août 2022

La Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,

Sylvie BOUE

** Information du public : ce document doit être affiché dans les 2 jours aprés réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique) **